

## Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 4 mars 1876

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation2 p. (281r, 282r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 4 mars 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48797>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 mars 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination Vorges (Aisne)

# Description

RésuméGodin propose à Ganault de venir deux ou trois jours chez lui à Guise pour examiner s'il peut se charger de ses procès. Il indique que ses affaires principales sont actuellement la liquidation de la communauté Godin-Lemaire et un procès en contrefaçon.

SupportSur le folio 282r sont copiée la dernière page de la lettre de Godin à Gaston Ganault du 4 mars 1876 et, dans le sens du papier au format à l'italienne, la lettre de Godin à monsieur Michel du 6 mars 1876.

## Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Procédure \(droit\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Gaie le 4 Mars 96

Mon cher ami,

Malgré les nombreux procès que j'ai eu à subir, j'ai toujours éprouvé la plus grande difficulté à m'assimiler les fonctions de la chancery.

Je suis donc embarrassé pour savoir dans quelle mesure les travaux que je puis avoir à faire vous conviendraient et seraient du ressort d'un avocat.

Il me semble pourtant que vous pourriez nous en charger, mais je ne vois pas un moyen de nous entretenir à ce sujet; il faudrait que vous fassiez le parti de venir passer deux ou trois jours chez moi, pour en conférer avec les personnes avec lesquelles j'éclaircisseerais que nous trouverez ici et que je me fasse voir nous prochainement ailleurs.

Les questions principales que j'aurai à vous soumettre consistent dans mes affaires de l'wicklung que, en ce moment, j'aurais été en état

A. Gauult.

arrangement assurable, et en processus  
de contréfactions inévitables en première  
instance, en cœur d'appel et en cassation.  
Je suis toujours à Guise prêt à  
recevoir la paix que vous convenez  
d'entretenir moi le plaisir de me dire  
quand je recevrai votre bonne visite.

Votre bien dévoué.  
F. F. G.

Guise le 6 Mars 76

Monsieur,

Je me suis en ce moment  
intéressé à la propriété  
de Poissy que vous m'offrez,  
car c'est surtout par le  
chemin de fer de Clamart  
que je désirerais rencontrer  
une occasion de cette  
nature.

Veuillez agréer, Monsieur  
l'assurance de ma proche  
délation distinguée

F. F. G.